



POLYTECH®

www.polytech-reseau.org

Lyon, le 27 avril 2017

Communiqué de presse

Création de la Fondation Partenariale Polytech

L'arrêté du recteur de l'académie d'Aix-Marseille, donnant l'autorisation de création d'une fondation, portant le nom de « Fondation Partenariale Polytech », vient d'être publié dans le Bulletin Officiel de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche en date du 27 avril 2017. Portée par les quatorze universités ayant une école d'ingénieurs Polytech, cette fondation a pour objectif de renforcer la visibilité nationale et internationale du réseau Polytech, en lien étroit avec les universités fondatrices et d'assurer le soutien logistique des activités communes du réseau.

Les quatorze universités – Aix-Marseille, Chambéry (Savoie Mont Blanc), Claude-Bernard Lyon 1, Clermont Auvergne, Grenoble-Alpes, Lille I, Lorraine, Montpellier, Nantes, Nice-Sophia-Antipolis, Orléans, Paris-Sud, Pierre et Marie Curie Paris 6 et Tours – créent la Fondation Partenariale Polytech après adoption du projet de statuts durant le dernier trimestre 2016 dans les quatorze conseils d'administration. Ces quatorze universités en deviennent membres fondateurs. La mission principale de cette fondation partenariale est d'accompagner les écoles Polytech dans leurs missions nationales et internationales, tout en restant en cohérence avec les politiques de site définies par les universités d'appartenance.

La fondation Polytech a donc pour objectif de renforcer les liens institutionnels entre les universités fondatrices en matière de formations d'ingénieurs. Selon ses statuts, « *La fondation Polytech a pour mission d'accroître l'attractivité, la notoriété et le*

rayonnement des écoles Polytech, de favoriser les partenariats entre elles et entre leurs universités d'appartenance ainsi qu'avec les entreprises, les collectivités territoriales et plus largement avec l'ensemble du monde socioéconomique ».

Un rayonnement pour les actions communes du réseau Polytech

Après quinze années d'existence, le réseau Polytech, grâce à cette fondation partenariale, poursuivra et développera les actions communes aux écoles membres : des modes de recrutement nationaux et internationaux communs, un parcours préparatoire reconnu conjointement dans les quatorze universités, des mobilités étudiantes multiples entre les écoles, un réseau de diplômés reconnus dans le monde socioéconomique, une communication partagée, des projets de formation collectifs, en particulier en matière d'innovation pédagogique, intéressant l'ensemble des écoles, etc. Sans se substituer aux actions de levée de fonds des universités fondatrices, la fondation pourra renforcer et diversifier les ressources propres du réseau Polytech, en autorisant un mode de financement complémentaire permettant de recourir au mécénat des entreprises et des particuliers. Seront portés par la présente fondation les projets intéressant l'ensemble des écoles du réseau, tel que le projet AVOSTTI, lauréat du programme d'Investissement d'Avenir de 2012, dont le réseau Polytech peut se prévaloir dans le développement de parcours innovants auprès de nouveaux publics.

Ainsi la fondation Polytech renforcera le positionnement stratégique du réseau Polytech, qui représente aujourd'hui près de 15 % du flux d'ingénieurs formés en France, parmi les meilleurs réseaux européens de formation d'ingénieurs. La fondation contribuera à la notoriété des écoles et à celle de leurs universités, en développant les réseaux internationaux de partenariats pédagogiques et industriels et en renforçant la politique sociale et l'égalité des chances pour l'accès aux formations d'ingénieurs.

Une fondation portée par plusieurs acteurs

La Fondation Partenariale Polytech sera administrée par un Conseil d'Administration composé de 24 membres répartis en trois collèges :

- Le collège des représentants des universités fondatrices, constitué pour chaque université du Président de l'Université ou du représentant qu'il désigne ;
- Le collège des représentants du personnel des universités fondatrices, constitué de 2 représentants ;
- Le collège des personnalités qualifiées, choisies pour leur faculté de contribution aux travaux de la fondation Polytech et leur expérience dans ses domaines d'intervention. Il est constitué de 8 membres.

Le Conseil d'Administration de la fondation sera assisté d'un comité exécutif des directrices et directeurs du réseau qui, avec la direction de la fondation et le délégué général, poursuivra les actions de l'actuel directoire du réseau Polytech.

La fondation Polytech, dont le fonctionnement sera officiel à la date de la première réunion du Conseil d'Administration, conforte ainsi la volonté et l'ambition du premier réseau d'écoles d'ingénieurs en France d'être parmi les meilleurs réseaux de formation d'ingénieurs européens et internationaux.

A propos du réseau Polytech:

Le réseau Polytech rassemble donc aujourd'hui 14 écoles d'ingénieurs universitaires et une école associée qui relèvent du Service Public de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ; leurs diplômés sont habilités par la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI).

Au sein de leur université de rattachement, les écoles du réseau Polytech développent un modèle original de formation des ingénieurs « à la française ». Le modèle Polytech est aujourd'hui reconnu, à la fois par les entreprises, par les élèves qui identifient la marque Polytech dans un paysage complexe, et par les tutelles locales et nationales qui citent l'exemple du réseau en matière de succès des formations d'ingénieurs en réseau. Les écoles Polytech disposent d'une organisation, conforme aux standards internationaux, de « facultés » d'ingénierie au sein d'ensembles universitaires et d'un adossement à des laboratoires de recherche de premier plan. Elles ont aussi démontré leur capacité à travailler conjointement pour réussir des actions d'envergure, par exemple :

- *le concours Geipi Polytech, 1^{er} concours post bac par le nombre de candidats ;*
- *le PeiP (Parcours des écoles d'ingénieurs Polytech) ;*
- *le programme AVOSTTI (dans le cadre des IDEFI) ;*
- *la réorientation pour les PACES en partenariat avec les UFR de santé ;*
- *le recrutement des bacheliers STI2D en partenariat avec les IUT.*

Les écoles du réseau Polytech, avec leur expérience du travail collaboratif depuis près de quinze ans, leurs pratiques communes, la définition et la mise en pratique de standards pédagogiques communs,

sont bien placées pour porter des formations d'ingénieurs innovantes, inscrites dans un environnement socio-économique complexe et mondialisé.

Contact presse :

Sita MONTAGUT
Responsable de la communication
Réseau POLYTECH
07 85 23 86 46